



Mairie de Maincy  
Monsieur Alain PLAISANCE  
Maire  
3 rue Alfred et Edme Sommier  
77950 – MAINCY

Melun, le 16 octobre 2025

Dossier suivi par : Jade VENUTO  
Chargée de développement territorial  
Tél : 01.64.79.26.16  
Email : [jade.venuto@cma-idf.fr](mailto:jade.venuto@cma-idf.fr)

**Objet** : Avis de la CMA IDF 77 sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Maincy

Monsieur Le Maire,

Suite à votre courrier du 7 octobre 2025 relatif au projet de révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Maincy, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Île de France – Seine-et-Marne n'a pas d'observation particulière à formuler.

À l'occasion du présent courrier, nous souhaitons rappeler quatre grands enjeux du secteur artisanal dans le cadre de la révision du PLU d'une commune :

- Le maintien et la sauvegarde de la diversité des commerces de proximité,
- La création d'un cadre réglementaire favorisant la production d'un immobilier dédié à l'artisanat,
- La réhabilitation des zones d'activités,
- La prise en compte de l'artisanat dans la création de quartiers mixtes,

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Thierry FROMENTIN  
Président

